

Pithon-Curt indique que le testament du patrice Abbon, que fit traduire Charlemagne en l'an 805, contient des legs situés à Venasque, en faveur du monastère de Novalicium (la Novalaise) au diocèse de Turin. Il pense aussi que la Maison de Venasque descend des comtes et marquis de Provence car elle est largement possessionnée dans le Marquisat bien avant que les comtes de Toulouse et ceux de Forcalquier soient souverains de cette région et aussi parce qu'ils portent la croix des marquis (1).

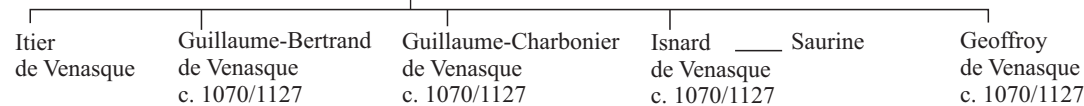
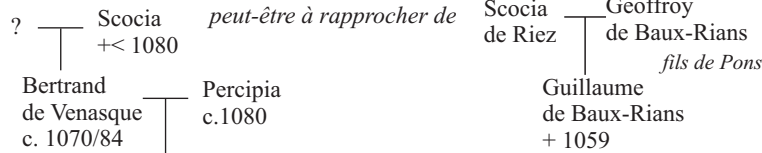
D'après lui, il pourrait s'agir d'une branche cadette de la descendance des marquis. Rien n'est prouvé et rien n'indique une telle origine.

(1) La croix viduée et cléchée fut probablement portée par les marquis de Provence, et, en tout cas, fut associée au Marquisat de Provence. Elle fut aussi portée par les comtes de Forcalquier et par les vicomtes de Marseille, puis, après le mariage d'Emma de Venasque (de la famille des marquis de Provence), passa aux comtes de Toulouse.

Pithon-Curt donne une liste de noms sans certifier tous les liens de parenté

- Avant l'an 1000, **Guillaume de Venasque** est chevalier et au moins cosg de Venasque.
- Il fait partie de la suite de Guillaume-Bertrand, comte et marquis de Provence
- 1044 : Il est présent à une donation des marquis de Provence en faveur de l'abbaye de St Victor.

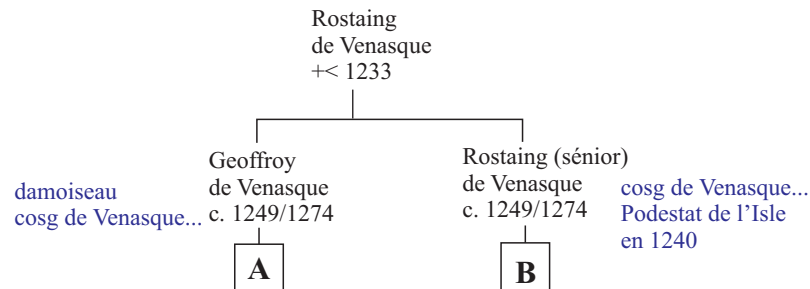
Guillaume de Venasque
c. 1044



Geoffroy de Venasque
t. 1198

- 1159 : Raimond, Guillaume, Geoffroy frères, Pierre et Bertrand sont présents quand le comte de Toulouse inféode Venasque aux évêques de Carpentras. Pierre de Mornas est cité (*).

- 1228 : Bertrand est cosg de Venasque.
- 1233 : Rostaing et Geoffroy, frères, achètent une partie de Montoux. Ils sont cosg de Venasque, St-Didier, Baucet, Méthamis, Malemort...



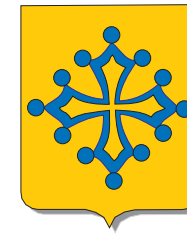
- 1184 : Alfant de Venasque est moine à l'abbaye de Sénanque. Il fait donation de biens à Pont de Sorgues.
- 1202 : Raimond de Venasque est moine à Sénanque.
- 1249 : Geoffroy et Rostaing, frères sont excommuniés pour avoir pris le partie du comte de Toulouse.
- 1250 : ils entrent en possession de leurs fiefs.
- 1253 : un acte de Barral des Baux reconnaît leurs droits sur Montoux.
- 1274 : ils rendent hommage au pape pour leurs fiefs en Comtat.

Le sceau de cet acte porte, d'un côté, la croix de Venasque, de l'autre, les 16 rais des Baux.

de VENASQUE

D'or fin à une croix d'azur percée à jour de douze pièces (1)

D'or à la croix viduée, cléchée et pomettée d'azur.



Fiefs : Venasque, Mormoiron, Caumont, St-Didier, Méthamis, Modène, Montoux, La Roque-Alric, Urban.

Note 1 : une remarquable étude sur cette famille par M. Marc Legros est documentée dans le livre "Venasque, Archéologie et Histoire" du Groupe archéologique de Carpentras et de sa région.

Note 2 : le manuscrit MQ 227 de J.J. Giberti du musée Paul Arbaud d'Aix-en-Provence, donne des informations sur cette famille, sans citer les sources et donc ne peut être utiliser.